Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051009-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/05/10/09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe, MELIARENNE Hervé.

Absent(e)s : BOUËDEC Jean-Michel, HERY Charlène, LE GAL Annie, PICARDA Styren, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : BOUËDEC Jean-Michel à LE BAIL Erwann, HERY Charlène à MALIGE Sabrina, LE GAL Annie à LE HORS Clément, PICARDA Styren à PRADO Elodie, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/09/2026
Convocation affichée le : 29/09/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le ……
Publié ou notifié le ……..…
Certifié exécutoire le …..……..
A GOURIN, le……..……

La Maire,
Bérangère FRITZ.

9- ACQUISITION GARAGE CHEMIN DU ROZ AT 470

Madame la Maire explique au conseil municipal que, dans le cadre du projet cinéma, la commune de Gourin se propose d'acquérir le garage cadastré AT 470.

Après négociation amiable avec les propriétaires, le prix d'achat a été fixé à 5000 euros, hors frais de notaire.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition de ce garage pour les besoins du projet de cinéma communal ;

- de fixer les prix d'achat selon le montant indiqué ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051009-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

- de préciser que les frais de notaire seront à la charge de la commune ainsi que le coût relatif au diagnostic préalable ;

- de préciser que le vendeur sera autorisé à démonter et à récupérer le portail du garage ;

- d'autoriser Madame la Maire, ou son adjoint(e) en cas d'empêchement, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

VU le code général des collectivités territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et par 22 voix POUR et 5 voix CONTRE ,

APPROUVE l'acquisition du garage cadastré section AT n°470, chemin du Roz, pour les besoins du projet de cinéma communal ;

FIXE le prix d'acquisition à 5000 €, hors frais de notaire,

DIT que les frais de notaire et le coût du diagnostic préalable seront à la charge de la commune ;

PRÉCISE que le vendeur sera autorisé à démonter et récupérer le portail du garage ;

AUTORISE Madame la Maire, ou son adjoint(e) en cas d'empêchement, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051009-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

SENS DU VOTE

NOM	Prénom	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FRTITZ	Bérangère	X		
ANDRE	Christiane	X		
BERNY	Benoît	X		
BOUËDEC	Jean-Michel	X		
DREVILLON	Hervé	X		
DUFLEIT	Gaëlle	X		
FRANCHON	Patrick		X	
GOACOLOU	Gilbert	X		
HERY	Charlène	X		
LE BAIL	Erwan	X		
LE BRIS	Phillipe	X		
LE GAL	Annie	X		
LE HORS	Clément	X		
LE GUILLOU	Jean-Philippe	X		
LIEFFRIG	Eric	X		
MALIGE	Sabrina	X		
MARTIN	Annie		X	
MELIARENNE	Hervé	X		
MICHEL	Hélène	X		
PERON	Matthieu	X		
PICARDA	Styren	X		
PRADO	Elodie	X		
QUESSEVEUR	Pierre-Marie		X	
ULLIAC	Morgane	X		
VATAN	Eric		X	
VERGNAULT	Marie	X		
VIANET	Edith		X	

Fait à Gourin, le 05 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La Maire,
Bérangère FRITZ.